

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32180**

Intitulé

Responsable du développement des ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ARTEMYS - IMC	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable du développement des ressources humaines exerce les activités suivantes :

- BLOC 1 : Fonctions managériales et intrapreneuriales : COMPETENCES TRANSVERSES

Définir, mettre en place et conduire un projet ou un changement

Accompagner, coacher ses collaborateurs

Evaluer ses collaborateurs

Gérer les conflits et maintenir le climat social

-BLOC 2 : Fonction gestion des ressources humaines : COMPETENCES TECHNIQUES

Recruter

Gérer le processus de formation en entreprise

Mettre en place une GPEC

Assurer l'administration du personnel

Suivre l'évolution des rémunérations

Gérer les RH à l'international

Gérer les publics particuliers (séniors, handicapés...)

- BLOC 3 : Fonctions juridiques : COMPETENCES TRANSVERSES

Se tenir informé de la réglementation applicable et s'y conformer

Organiser les élections des Instances Représentatives du personnel

Résoudre des contentieux

Connaître les autorités de contrôle

- BLOC 4 : Fonctions financières : COMPETENCES TRANSVERSES

Tenir un budget

Anticiper une évolution des coûts

Mettre en oeuvre des indicateurs de performance financière

- BLOC 5 : Fonctions stratégiques : COMPETENCES TRANSVERSES

Définir une stratégie RH en tenant compte des contraintes internes et externes

Prendre la décision d'internaliser ou externaliser une activité

Adopter une posture de business partner

Accompagner l'entreprise dans une démarche de qualité, RSE dans les activités RH

Le responsable du développement des ressources humaines doit être capable de piloter et suivre des projets RH transversaux, en relation avec d'autres fonctions ou départements de l'entreprise. Il est acteur et moteur de la transformation sociale de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activités

TPE (moins de 80 salariés) ; PME (de 80 à 200 salariés) ; Grandes entreprises (de 200 à 2000 salariés) ; groupe d'entreprises (plus de 2000 salariés).

- Responsable recrutement

- Responsable formation

- Responsable gestion de carrières et paie

- Responsable des ressources humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

K2111 : Formation professionnelle

M1503 : Management des ressources humaines

K2101 : Conseil en formation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 5 blocs de compétences :

BLOC 1 : Fonctions managériales et intrapreneuriales

BLOC 2 : Fonctions gestion des ressources humaines

BLOC 3 : Fonctions juridiques

BLOC 4 : Fonctions financières

BLOC 5 : Fonctions stratégiques

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		- Le directeur d'établissement - 2 professionnels RRH - Le responsable de programme - Le responsable de filière - Un membre de la cellule emploi
En contrat d'apprentissage	X		- Le directeur d'établissement - 2 professionnels RRH - Le responsable de programme - Le responsable de filière - Un membre de la cellule emploi
Après un parcours de formation continue	X		- Le directeur d'établissement - 2 professionnels RRH - Le responsable de programme - Le responsable de filière - Un membre de la cellule emploi
En contrat de professionnalisation	X		- Le directeur d'établissement - 2 professionnels RRH - Le responsable de programme - Le responsable de filière - Un membre de la cellule emploi
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X		- 1 enseignant spécialisé - 4 professionnels - 1 membre de la cellule emploi

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Responsable des ressources humaines" avec effet au 12 décembre 2011, jusqu'au 30 janvier 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Responsable du développement des ressources humaines", avec effet au 30 janvier 2018 jusqu'au 4 janvier 2022.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.imc-artemys.com

Lieu(x) de certification :

ARTEMYS-IMC

7 Chemin de la Moselle

57 160 SCY CHAZELLES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ARTEMYS-IMC METZ

8 rue Thomas Edison

57 070 METZ TECHNOPOLE

ARTEMYS-IMC NANCY

53 cours Léopold

54 000 NANCY

Historique de la certification :

Certification précédente : Responsable des ressources humaines